

Extension du domaine de compétences de la vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire en charge des formations et des réussites

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 32 ;
Vu la délibération n°2025-032 du conseil d'administration du 29 avril 2025 portant élection du président de l'université Bretagne Sud – M. MENIER (David) ;
Vu la délibération n°027-2025 la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 mai 2025 portant élection de la vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire en charge des formations et des réussites de l'université Bretagne Sud – Mme. KERBRAT-RUELLAN (Catherine) ;

David MENIER a été élu président de l'UBS par le conseil d'administration le 29 avril 2025.

Conformément à l'article 32 des statuts, Madame Catherine KERBRAT-RUELLAN a été élue, sur proposition du président de l'université, vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire en charge des formations et des réussites par délibération n°027-2025 la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 mai 2025.

Le président souhaite à présent étendre le champ de son domaine de compétences et lui confier, sous son autorité, le pilotage de la formation professionnelle et de l'alternance.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à la majorité des suffrages exprimés, sur proposition du président de l'UBS et à bulletins secrets, l'extension du domaine de compétences de Madame Catherine KERBRAT-RUELLAN, vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire en charge des formations et des réussites, à la formation professionnelle et à l'alternance.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	18
Membres en exercice :	Pour :	17
Membres présents :	Contre :	1
Membres représentés :	Abstentions :	6

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

Signé électroniquement par : Michel GENTRIC
Date de signature : 06/10/2026
Qualité : VP CA, RSE et RH



Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 7 octobre 2026

